



ILOT DES MARAIS

FUTUR LIEU
D'EFFERVESCENCE

*Découvrez les esquisses du projet
à l'intérieur de votre Viura'*

TRAVAUX

LA PLACE DE LA POSTE
S'EST FAITE BELLE
POUR NOËL

SOLIDARITÉS

TIERS-LIEU, MISE EN
PLACE D'UNE FABRIQUE
CITOYENNE



05



10



20

VIVRA'VE^{2N}

Directeur de la publication : Stéphane Labbé • Rédaction, création, réalisation : Aurélie Rouat - Justine Loï / Service communication • Couverture (photo, éléments graphiques) : Atelier L2 - Tous droits réservés • Photos : Ville de Vern-sur-Seiche, Rennes Métropole, associations, écoles, Freepik, Pixabay, sauf mentions contraires - Tous droits réservés • Impression : Chat Noir Impressions - Saint-Jacques-de-La-Lande • Tirage : 4 500 exemplaires - Ce numéro a coûté 0,60 € (impression + distribution) • Dépôt légal n° 591 • Prochaine parution : Vivra'Ve^{2N}, mars-avril 2023.

Sommaire

04 TRAVAUX

05 QUOI D'NEUF DANS L'INTERCO ?

06 DOSSIER

L'ÎLOT DES MARAIS, FUTUR LIEU D'EFFERVESCENCE SUR LA PLACE DES DROITS DE L'HOMME

08 INFOS MUNICIPALES

11 EMPLOI

11 ENFANCE

12 L'ACTU DU JEUNE VERNOIS

13 VIE DES SENIORS

14 CADRE DE VIE

16 SOLIDARITÉS

18 PORTRAITS D'ÉLUS

19 TRIBUNES D'EXPRESSION

20 L'ÉCHO DES ASSOS

permanences des élus • conseils municipaux



Le samedi, de 10h à 12h, en mairie

7 janvier ▶ **Valérie Guigot**

Vie culturelle

14 janvier ▶ **André Laitu**

Infrastructures, réseaux, bâtiments...

21 janvier ▶ **Monique Lenormand**

Administration générale, ressources humaines...

28 janvier ▶ **Yannick Meignen**

Cohésion sociale, santé, emploi, communication

4 février ▶ **Sylvie Audouard**

Environnement, transition écologique et mobilités

11 février ▶ **Thierry Martineau**

Éducation, petite enfance, jeunesse, économie

18 février ▶ **Loïc Février**

Vie associative, sports, loisirs

25 février ▶ **Valérie Guigot**

Vie culturelle

4 mars ▶ **André Laitu**

Infrastructures, réseaux, bâtiments...

Dates des prochains conseils municipaux :

▶ lundi 16 janvier, à 19h30

▶ lundi 6 février, à 19h30

en mairie de Vern-sur-Seiche



© Martin Balsezereau / Ouest-France

L'édito

Mesdames, messieurs,
chères associations, chers bénévoles,

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année et avez pu profiter des manifestations et illuminations organisées à Vern pour l'occasion.

2023 nous ouvre ses portes pour une année qui se veut dynamique avec tous les indicateurs qui sont encore au vert.

Les premiers mots de cet éditorial sont pour vous présenter, à toutes et à tous, en mon nom personnel, celui de tout notre conseil municipal ainsi que de la part de tous les agents municipaux, tous nos **meilleurs vœux** de santé, de **bonheur** et de **réussite** dans vos projets, pour chacune et chacun d'entre vous, pour vos familles, vos proches, vos associations, vos entreprises.

Je prends un moment aussi pour exprimer toute notre gratitude envers les petites et les grandes choses de la vie. Un grand **merci** à nos bénévoles, qui répondent toujours présent pour faire de leur ville l'une des communes les plus dynamiques de la métropole en termes d'associations et d'activités.

Alors, je remercie tous ceux qui œuvrent ou qui ont œuvré dans le sens du **bien-être** de leurs concitoyens et de la mixité sociale. Que ce dynamisme continue pour cette nouvelle année 2023 et que le monde associatif porte haut les **couleurs** de la ville de **Vern-sur-Seiche**. La **valorisation** des **savoir-faire** de chacun s'avère être un puissant moteur de l'**engagement citoyen** pour notre ville.

L'année 2023 sera placée sous le signe du **dynamisme**, de la **solidarité**, du **partage** et de la **bienvieillance** de notre commune, avec la participation de tous nos habitants.

Mais **A-Tension** cette crise énergétique annoncée. Nous sommes très inquiets des futures hausses des dépenses sur le budget de notre commune.

Nous devons tous prendre conscience de l'urgence aux économies d'énergie par des petits gestes simples à adopter. Les services municipaux ont déjà montré l'exemple en baissant la température des bureaux mais aussi de tous les bâtiments de la commune.

Nous devons prendre des mesures urgentes en accélérant sur les **investissements** pour consommer moins. Faire ce qui a été délaissé depuis des années malheureusement mais qui nécessite maintenant des investissements très lourds : la rénovation des bâtiments publics énergivores. Nous devons donc faire des **arbitrages** et bâtir un **budget de responsabilité** qui permet à la fois de faire face aux effets de l'inflation et de la crise énergétique, de tenir les finances de la collectivité, de soutenir nos associations et de concrétiser nos projets.

Merci à toutes les Vernaises et Vernois pour leurs nombreux messages de soutien et de confiance. Toute l'équipe municipale est motivée pour **réaliser les projets** de notre programme.

Nous travaillons pour que cette année de transition et de gestion puisse nous conduire plus sereinement sur la **concrétisation** de grands et beaux projets pour notre commune. Ceci ne peut se faire qu'avec une équipe unie, dont les objectifs s'orientent dans la même direction.

À l'occasion du 30^e anniversaire de notre jumelage, nous avons été chaleureusement accueillis à Schwalbach par nos amis allemands, qui nous ont fait découvrir différents lieux emblématiques de la région. Cette volonté partagée par les équipes municipales et les comités de jumelage permet aujourd'hui de faire vivre ces **échanges** et notre **amitié** franco-allemande. Il est plus qu'important de continuer à renforcer notre jumelage en mobilisant le plus grand nombre, notamment les jeunes, et en lui donnant du **sens**.

Soyez assurés de notre détermination à œuvrer pour l'intérêt des Vernois.

Avec tout mon dévouement,

Le maire
Stéphane Labbé

Monsieur le Maire vous reçoit sur rendez-vous :

☎ 02 99 04 82 06 ✉ carine.guerin@vernsurseiche.fr

Le Vallon du Peillac, un nouveau territoire tourné vers la biodiversité

En 2014, la Ville engageait une réflexion avec les Vernois sur l'aménagement du nouveau quartier des Hautes Perrières. Situé à l'Est de la commune, ce site est, entre autre, délimité par 2 vallons qui encadrent le site : à l'Est, le Vallon du Clos Sotin et à l'Ouest, celui du Peillac.

Engagés en septembre 2021, les travaux de réaménagement et de renaturation du Vallon du Peillac suivent leur cours. En cohérence avec la politique portée par le Syndicat du bassin versant de la Seiche, ils respectent un ensemble d'objectifs :

- L'amélioration de la dynamique fluviale du ruisseau restauré ;
- Un impact positif sur les habitats subaquatiques ;
- Une meilleure qualité de l'eau, de la nappe d'accompagnement et du régime hydrologique.

En concertation avec les habitants des quartiers voisins, plusieurs espaces ont été imaginés, tournés vers la biodiversité, le jeu, la détente ou encore le sport avec :

- La création de bassins pour la gestion des eaux pluviales ;
- La plantation d'arbres, de baliveaux et de jeunes plants ;

- Un théâtre de verdure ;
- Une passerelle, des points vélos et des cheminements piétons et cyclistes pour favoriser les liaisons douces ;
- Des belvédères pour admirer le site ;
- Un paysage humide, pour favoriser la faune et la flore sauvage et laisser toute sa place à l'eau.

Les plantations, actuellement en cours, devraient se poursuivre jusqu'en mars 2023, suivies par la pose du mobilier.

À son échelle, le vallon participe ainsi à l'amélioration de la qualité des masses d'eau en aval et favorise la biodiversité par la suppression de l'étang exigée par les services de l'État, une renaturation du ruisseau et la création de zones humides périphériques.



Nouvel aménagement dans le quartier du Clos d'Orrière

Débutés le 3 octobre 2022 par l'entreprise Vallois, les travaux d'aménagement du Manoir et de transformation de la clairière se poursuivent.



Une 1^{ère} phase, d'octobre à décembre, a permis d'achever une grande partie des travaux avec les cheminements, la livraison du jardin partagé, la réalisation de la pergola et la pose de nouveaux bancs. Une 2^e phase a débuté en janvier avec l'installation de nouveaux mâts d'éclairage. Une 3^e phase permettra de finaliser les plantations, notamment la pelouse, entre mars et avril. Le site est fermé au public jusqu'à la finalisation des plantations. Une animation spécifique accompagnera son ouverture. Vous pourrez donc profiter de ce nouvel espace de détente et de rencontre juste avant l'été.

Jardin partagé

Pour répondre aux demandes exprimées par les habitants en 2019, la Ville a prévu un jardin partagé composé de :

- 3 bacs potagers ;
- Des parcelles déjà plantées avec herbes aromatiques et fruitiers ;
- Des espaces pouvant accueillir des plantations.

Pour la réalisation de ce jardin, la Ville a obtenu une aide financière de l'État au titre du Plan de Relance Mesure 11 « Jardins partagés ou collectifs » d'un montant de 7 937,72 €.

Jardiniers amateurs, bienvenus !

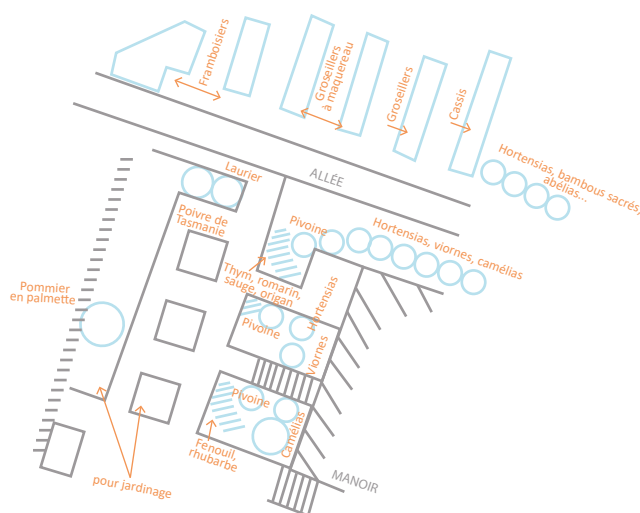
La Ville lance un appel aux habitants pour participer à la vie du jardin (en fonction de vos disponibilités).

Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec la mairie avant le **1^{er} mars 2023**.

☎ 02 99 04 82 04

✉ accueil@vernsurseiche.fr

PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE
Liberté
Égalité
Fraternité



Pendant les fêtes de fin d'année, vous avez pu admirer les nouvelles décorations installées sur la place de la Poste et profiter des animations autour du sapin de Noël. Les aménagements ont été effectués par les services techniques municipaux : la dalle béton a été réalisée par 2 agents, la fabrication de la boîte aux lettres du Père Noël et le support en bois pour le panneau #vern-sur-seiche ont mobilisé le service menuiserie/peinture. Les agents ont également été présents pour accompagner les enfants dans la décoration du sapin. Merci à eux pour leur investissement et la qualité de leur travail.



La dalle béton accueillera prochainement un cheval créé par les artistes Charlotte Carsin et Philippe Sidot. Merci de respecter cette oeuvre.

QUOI D'NEUF DANS L'INTERCO ?

De nouveaux horaires pour la collecte des emballages

RENNES MÉTROPOLÉ VOUS INFORME...

**COLLECTE DES EMBALLAGES
CHANGEMENT D'HORAIRE**

Vern-sur-Seiche –
Avenue de la Gare – Hameau de l'Abbaye – Rue de
la Fosse Gauchère – rue Auguste Renoir

À compter du lundi 2 janvier 2023, votre bac à emballages sera collecté le jeudi des semaines impaires, à partir de 6h.

Merci de bien vouloir présenter votre bac la veille au soir, soit mercredi à partir de 20h.

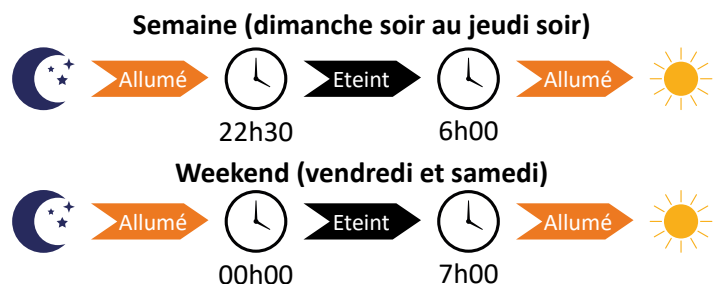
Pour le bon fonctionnement du service de collecte, nous vous remercions par avance de votre coopération.

Un doute, une question
metropole.rennes.fr
0 800 01 14 31

RENNES MÉTROPOLÉ

Eclairage public : économisons l'énergie

Depuis la fin de l'année 2022, les horaires de l'éclairage public ont évolué. L'objectif est de réduire de 20% la consommation annuelle de l'éclairage public et la pollution lumineuse afin de préserver la biodiversité, tout en limitant la hausse des coûts de l'énergie. Cela devrait permettre une économie estimée à près de 2,5 M€ sur le budget intercommunal.



Exceptions :

- Pas d'allumage le dimanche, sauf zone centre bourg à partir de 7h.
- Place des Droits de l'Homme : allumage de l'éclairage à 5h le samedi.
- Zone SEVESO (et rues de Chantepie, de Nouvoitou et du Bouridel) : horaires spécifiques.
- Entre le 15 mai et le 15 août : éclairage public interrompu toute la nuit, sauf exception.

Lors de manifestations, en période de fêtes ou en cas de circonstances particulières, l'éclairage pourra être maintenu ou interrompu tout ou partie de la nuit.

L'îlot des Marais, futur lieu d'effervescence sur la place des Droits de l'Homme

Depuis plusieurs années, la collectivité a affiché sa volonté de réaménager l'îlot des Marais. Des études ont donc été menées sur le secteur. La phase opérationnelle a même été anticipée avec la démolition de l'ancien hôtel restaurant qui a laissé place à un jardin urbain. Aujourd'hui, ce projet de renouvellement urbain sur une parcelle de plus de 1 000m² au pied de l'église est en train de s'amorcer.

L'enjeu est fort pour le centre-ville de Vern-sur-Seiche. À long terme, ce nouvel espace doit permettre d'améliorer le parcours commercial vernois en créant de nouvelles activités vivantes et en comblant le manque de cafés-bistrot-terrasses en centre-ville.

Ce projet participera également à l'animation de la place des Droits de l'Homme, qui accueille toutes les semaines le marché du samedi et à

la dynamique commerciale de tout le centre-ville. C'est pourquoi, les locaux d'activités installés en rez-de-chaussée des bâtiments seront destinés à une exploitation décidée conjointement avec la commune.

C'est le promoteur Qualité de Vie Promotion qui a été retenu pour réaliser le projet en collaboration avec les architectes de l'Atelier L2. La volumétrie travaillée et les

revêtements respecteront le style de la maison traditionnelle de l'angle de la rue Henri Queffelec et rappelleront la vieille pierre. L'immeuble comportera 28 logements de prestation haut de gamme, avec caves et celliers, et 362m² de surface commerciale divisible au besoin des activités. Le stationnement sera réalisé en sous-terrain.



© Atelier L2



Esquisses du projet, susceptibles d'évoluer.

© Atelier L2

Au niveau environnemental, l'édification comprendra des matériaux en partie géosourcés et biosourcés. L'ouvrage répondra aux normes du dispositif de performance énergétique RE2020.

S'il est prévu par le promoteur de reprendre les abords immédiats du

projet, les premières concertations, notamment avec le Conseil Participatif des Vernois, et le diagnostic de l'étude Vern 2035, induisent un réaménagement de l'intégralité de la place des Droits de l'Homme. Ce travail devrait être poursuivi dans les prochaines années par la collectivité.

L'étude Vern 2035, menée par les cabinets Cobà Stratégie et Adéquation, est toujours en cours de réalisation. Elle érige déjà la refondation de l'Îlot des Marais en objectif principal. Cela constitue un premier pas dans la mise en œuvre de la programmation.



Stéphane LABBE
Maire



Monique LENORMAND
1^{ère} adjointe

Commission Administration
générale, finances,
ressources humaines
et devoir de mémoire



Yannick MEIGNEN
2^e adjoint

Commission
Cohésion sociale, santé,
emploi et communication



Sylvie AUDOUARD
3^e adjointe

Commission
Environnement,
transition écologique et
mobilités



Thierry MARTINEAU
4^e adjoint

Commission
Éducation, petite enfance,
jeunesse et économie



Loïc FEVRIER
5^e adjoint

Commission
Vie associative, sports
et loisirs



Valérie GUIGOT
6^e adjointe

Commission
Vie culturelle

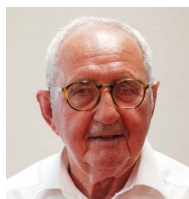


André LAITU
7^e adjoint

Commission
Infrastructures, réseaux,
bâtiments et transition
énergétique



Daniel FARAÛS
Conseiller
municipal



Yves BOCCOU
Conseiller
municipal



Françoise HUCHE
Conseillère
municipale

Économie



Jocelyne RENOU
Conseillère
municipale

Vie sociale des
seniors et
gens du voyage



Jean-Marc BERTRAND
Conseiller
municipal

Vie associative,
sports et loisirs



Stéphane CHABOT
Conseiller
municipal

Devoir de
mémoire



Sébastien GIRARD
Conseiller
municipal

Transition
énergétique,
rénovation
énergétique
des bâtiments



Suzanne PARQUIER
Conseillère
municipale



Christine BARDOU
Conseillère
municipale



Valérie PERRON
Conseillère
municipale



Bérénice CHALLE
Conseillère
municipale

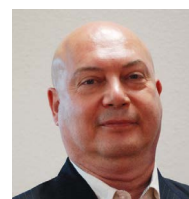


Nolwenn DAVID
Conseillère
municipale



Sylvie RIALLAND
Conseillère
municipale

Solidarités



Jean-Bruno BARGUIL
Conseiller
municipal



Jacques DAVIAU
Conseiller
municipal



Christian DIVAY
Conseiller
municipal



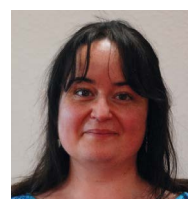
Dominique ROCHER
Conseillère
municipale



Stéphane SIMON
Conseiller
municipal



Sonia ARENA
Conseillère
municipale



Sandrine DESTOUET
Conseillère
municipale



Maxime LEGUAY
Conseiller
municipal

La mobilisation donne des premiers résultats

Lors de la commission consultative du 16 novembre, regroupant différents élus du département, la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) a reconnu le non-respect des trajectoires et les nuisances que cela induit pour les habitants de Vern-sur-Seiche. 6 133 victimes des nuisances ont été recensées sur la commune contre 163 avant la modification. Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

La DGAC a proposé une solution technique innovante, le « guidage satellitaire en virage » : une consigne sera enregistrée sur les ordinateurs de bord des avions de toutes les compagnies, afin d'obliger les pilotes à effectuer une courbe et récupérer le couloir prévu initialement. Le pilotage manuel ne sera plus autorisé au-dessus de cette zone.

« Il faut se réjouir de cette prise de conscience des autorités. », salue Stéphane Chabot, conseiller municipal.

« Même si les effets ne seront pas immédiats, retenons le positif : un projet inédit a été proposé par la DGAC et un suivi rigoureux sera opéré pour atténuer l'impact des décollages pour la population vernoise, en attendant sa mise en place. »

La municipalité félicite le collectif pour les actions menées. « Elles commencent à porter leurs fruits. Il ne faut pas relâcher la pression. La Ville continuera de soutenir la mobilisation. Nous constatons que les services

administratifs tentent de trouver une solution acceptable pour Vern-sur-Seiche et pour Noyal-Châtillon-sur-Seiche. Cela donne de l'espoir. »

Avant que cette mesure ne soit effective, la demande devra remonter au Ministère des Transports, afin d'être entérinée. En attendant, l'expérimentation sera maintenue avec des évolutions jusqu'à la mise en place du système de guidage, en mai 2023.

Plan d'économie d'énergie... tous concernés

Devant l'urgence climatique et la flambée des prix de l'énergie, le gouvernement a dévoilé le 6 octobre son plan de sobriété énergétique. Entreprises, collectivités, particuliers... nous sommes tous concernés.

Sur la base du coût des consommations d'énergie des bâtiments communaux de l'année 2019 (dernière année de référence en activité complète) et selon les prévisions du SDE 35 (Syndicat Départemental de l'Énergie), le différentiel financier serait le suivant entre 2019 et 2023.

	Coût réalisé en 2019	Coût prévisionnel 2023	Différence
Électricité	145 944 €	572 017 €	426 073 €
Gaz	63 378 €	136 185 €	72 807 €
Fioul	20 950 €	35 405 €	14 445 €
Bois	13 518 €	22 845 €	9 327 €
Total	243 790 €	766 452 €	522 662 €

Ces prévisions seront susceptibles d'être réajustées dans les prochains mois en fonction de plusieurs facteurs : situation géopolitique, capacité de production...

La Ville de Vern-sur-Seiche, comme toutes les collectivités territoriales, va subir une très forte augmentation de ses charges d'énergies. Les augmentations commencent dès cette année avec une multiplication par 2,5 sur 2023.

Des choix politiques ont été faits pour réaliser des économies et nous demandons l'implication de tous quant à cette vigilance quotidienne.

Démarchage abusif : fraudes et abus de faiblesse, faites attention !

Les services de l'État ont constaté plusieurs cas de fraudes et d'abus, commis à l'encontre des personnes âgées, concernant des travaux de rénovation dans les habitations.

Outre le niveau d'utilité et de qualité des travaux engagés et le caractère excessif des montants facturés, les méthodes commerciales mises en oeuvre ne respectent pas, la plupart du temps, les dispositions protectrices du code de la consommation.

Tout fait d'abus potentiel doit être porté à la connaissance des forces de l'ordre. Il est également possible de faire un signalement auprès de [Signal conso](#) pour toute démarche abusive ou fraude avérée.

À noter : il est interdit à tout professionnel de se rendre au domicile d'un consommateur qui a manifesté de manière claire et non ambiguë ne pas vouloir faire l'objet d'une telle visite.

Maîtrisons ENSEMBLE
les dépenses énergétiques
de nos bâtiments



Température ambiante fixée à 19°C
baisse de la température à 16°C
du vendredi 17h au dimanche 22h
et pendant les vacances scolaires



Eteindre la lumière en quittant la pièce
Eteindre les PC et photocopieurs



Fermer systématiquement les portes donnant sur l'extérieur



Fermer les fenêtres

La police municipale, un service de proximité

Depuis le 1^{er} octobre 2022, le service de police municipale de la Ville est composé de 3 agents : Armel Delourmel, Christophe Volotaire et Pierre Faudemer. C'est avant tout une police d'anticipation, de prévention et de dissuasion.

Dans leur métier, il n'y a pas de journée type. Bien qu'ils aient des missions et des objectifs précis comme le contrôle routier, la surveillance des écoles et des habitations, la tranquillité publique, le bon ordre... ils rencontrent toujours des imprévus et chaque jour est différent. Même si, sur le principe, leurs missions restent les mêmes, les faits, eux, ne sont jamais identiques, ce qui leur demande de la polyvalence et de nombreuses compétences. Avec l'arrivée de Pierre Faudemer en tant qu'agent de surveillance de la voie publique, le service s'est réorganisé. Dorénavant, ils sont obligatoirement en binôme lors de leurs missions. Cela leur permet également une plus grande continuité de service et un suivi des dossiers plus optimal.



Armel Delourmel,
brigadier-chef
principal

"Après m'être essayé à la boulangerie puis avoir passé un CAP comptabilité, je suis devenu agent de surveillance de la voie publique. J'ai ensuite obtenu mon concours de police municipale et j'ai exercé à Betton puis à Nantes avant d'arriver à Vern-sur-Seiche le 1^{er} septembre 2001. Je suis devenu policier car j'aime l'ordre, la justice, l'autorité. Et quelque part, il doit aussi y avoir une prédisposition familiale puisque mon père a été garde champêtre à Vern."



Christophe Volotaire,
gardien brigadier
stagiaire

"Avant de devenir Agent de Surveillance de la Voie Publique, j'ai d'abord exercé en tant qu'électricien, maître-chien, agent de sécurité prévention incendie et policier national. Je suis arrivé à Vern le 1^{er} juillet 2015, en tant qu'ASVP. Le 1^{er} octobre 2021, je suis devenu gardien brigadier stagiaire et je souhaite évoluer en gardien brigadier. Ce que j'aime dans mon métier, c'est le contact avec la population et faire respecter la loi. Je suis au service des citoyens, je les protège."



Pierre Faudemer,
ASVP

"Après un baccalauréat général, j'ai réalisé 2 ans d'étude à l'IRSS de Rennes. J'ai ensuite exercé en tant qu'éducateur sportif dans des salles de remise en forme, en milieu associatif et à domicile pendant 12 ans. Depuis 2018, je suis également pompier volontaire. Je suis arrivé sur la commune le 1^{er} octobre 2022 comme ASVP, suite à une reconversion professionnelle. J'aime ce métier car il me permet de travailler en équipe, d'être au contact de la population tout en gardant un lien avec le sport. J'aimerais, dans l'avenir, passer le concours pour devenir policier municipal."



Le civisme, ce n'est pas pour les chiens



* Ne pas ramasser les déjections de votre animal est passible d'une amende de 68 €
** Promenez votre chien sans laisse dans les lieux publics est passible d'une amende de ...

**** Promenez votre chien sans laisse dans les lieux publics est passible d'une amende.**

Photographe amateur ou professionnel, envoyez-nous votre plus beau cliché de la commune !

Pour participer, envoyez-nous votre photo avant le **3 février 2023**.

✉ communication@vernsurseiche.fr

À cette date, les élus éliront un vainqueur qui verra sa photo publiée en couverture du prochain magazine municipal, le Vivra' Vern de mars-avril.

Concours gratuit et ouvert à tous.

Les participants jouissent du plein droit de l'exploitation de la photo qu'ils ont réalisée. Ils autorisent l'utilisation de leur photo par la Ville de Vern-sur-Seiche sur le magazine municipal et les supports numériques de la commune (Facebook, Instagram et site internet).

Les participants attestent sur l'honneur que leur photo est une photo originale qui leur appartient.



OUVERT À TOUS

CONCOURS PHOTO

ENVOYEZ-NOUS VOTRE PLUS BEAU CLICHÉ DE LA COMMUNE
AVANT LE 3 FÉVRIER 2023

[COMMUNICATION@VERNSURSEICHE.FR](mailto:communication@vernsurseiche.fr)

Retour sur la 6^e édition du

Forum intercommunal Métiers et Emploi

EMPLOI

Depuis 2016, les Villes de Bourgbarré, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint-Armel, Saint-Erblon et Vern-sur-Seiche s'associent pour organiser le Forum des Métiers, en collaboration avec les partenaires de l'emploi. Cette nouvelle édition, qui s'est tenue le vendredi 7 octobre 2022, a permis d'expérimenter une nouvelle formule avec une organisation en 2 temps.

La matinée était consacrée au forum des métiers, l'après-midi au job dating. Une nouvelle formule approuvée par les exposants, les organisateurs et le public car améliorant la qualité des échanges et l'organisation de l'événement.

Forum des métiers

Près d'une vingtaine d'entreprises et d'organismes représentatifs des métiers se sont installés salle de la Seiche pour faire découvrir des métiers exercés dans des secteurs d'activité variés, au plus de 600 jeunes collégiens et lycéens présents.

Pour l'occasion, l'Exploratoire avait préparé un « quiz des métiers » afin de tester leurs connaissances. Félicitations aux gagnants et encore merci au Cinéville, au Level 3 et au Trampoline Park pour le don de lots.

Job dating

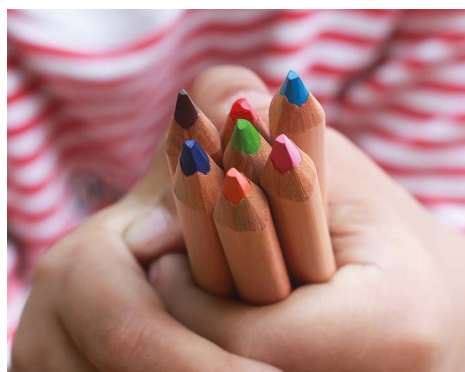
155 candidats, 29 entreprises et 2 collectivités ont eu l'occasion de se rencontrer le temps d'un après-midi et environ 260 entretiens ont été passés. Un moment d'échanges et de discussions apprécié par les recruteurs qui ont pu valoriser leur entreprise et leurs offres d'emploi auprès de candidats motivés et investis.



ENFANCE

Inscriptions scolaires 2023-2024

L'obligation scolaire concerne les enfants nés à partir de 2020. Pour les enfants nés en 2021, une confirmation d'inscription sera donnée à l'issue de la commission de dérogation scolaire qui se réunira fin mai / début juin.



Inscriptions Portail familles

Toutes les démarches d'inscription scolaire et périscolaire (cantine et garderie) sont à faire via ce Portail.

Pour toute première connexion à votre espace personnel, il est nécessaire de compléter le formulaire de création de compte que vous trouverez soit sur le site de la ville soit à l'accueil de la mairie. Il sera à retourner sur l'adresse mail portailfamilles@vernsurseiche.fr.

Une fois vos codes d'accès communiqués, vous pouvez procéder à vos démarches d'inscription.

Vous êtes Vernois ou futur Vernois

Inscription scolaire à faire sur le Portail familles en joignant les justificatifs obligatoires (justificatif de domicile, livret de famille ou acte de naissance).

Vous n'êtes pas Vernois

Vous devez obligatoirement obtenir un accord de participation aux frais de scolarité de votre commune de résidence. Une fois l'accord de dérogation reçu, la procédure d'inscription reste identique à celle des Vernois. Elle reste valable pour l'ensemble du cycle maternel ou élémentaire.

Enseignement bilingue français/breton : possibilité de la maternelle au CP*, à l'école Noël du Fail.

Plus d'infos ? Service Éducation et vie de la cité ☎ 02 99 04 82 04

* à partir du CE1, inscription possible sous conditions, informations en mairie.

Je gagne de l'argent de poche en travaillant pour ma commune

Le dispositif «Argent de poche» offre la possibilité aux jeunes Vernois de 16 à 21 ans d'effectuer des petits chantiers, à l'occasion des congés scolaires et de recevoir en contrepartie une indemnisation.

Les jeunes exerceront leurs missions selon le cadre réglementaire suivant :

- une ½ journée d'activité de 3 heures par jeune et par jour ;



- une rétribution de 5 € par heure, soit 15 € par jour ;

- Un nombre de mission limité par jeune et par an, à 20 jours pour la période d'été (juillet-août) et à 10 jours pour chacune des autres périodes de congés scolaires.

Les chantiers susceptibles d'être proposés présentent un caractère éducatif et formateur dans une démarche citoyenne (aide aux rangements des écoles, à la médiathèque ou à la restauration scolaire, archivage dans les services administratifs, aide à la restauration scolaire, accompagnement sur les chantiers techniques...). Les missions

seront encadrées par les professionnels municipaux, garants de la sécurité des jeunes. Elles se dérouleront pendant les prochaines vacances d'hiver **du 11 au 26 février 2023.**

Si vous avez entre 16 et 21 ans (avec une priorité pour les 16-18 ans) et que vous souhaitez « gagner de l'argent de poche », vous pouvez retirer un dossier d'inscription en mairie, à La Passerelle ou le télécharger sur le site de la Ville dans la rubrique vie-quotidienne/jeunesse/dispositifs-jeunesse/argent-de-poche. Il sera disponible à **compter du lundi 9 janvier** et sera à retourner en mairie au plus tard le **samedi 28 janvier.**

Le BAFA dès 16 ans, c'est possible !

Vous avez 16 ans révolus ? Vous pouvez vous inscrire pour préparer votre BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) comme le prévoit un nouveau décret paru en octobre dernier.



Devenir animateur est un engagement pour l'éducation et également un parcours pour se construire soi-même.

Le BAFA permet de travailler auprès des enfants et/ ou des jeunes pendant les vacances, dans un accueil de loisirs ou en centre de vacances (colonie de vacances). Ce sont de fabuleux espaces d'éducation des enfants et des adolescents, complémentaires à la famille et à l'école, qui participent à leur développement et à leur épanouissement.

La formation au BAFA permet de développer des compétences d'expression, d'autonomie, d'attention aux autres et de travail en équipe. Elle se déroule la plupart du

temps pendant les vacances scolaires et sont payantes. Des aides sont possibles. La Ville de Vern-sur-Seiche propose une aide au BAFA pour tous les Vernois, attribuée en tenant compte de certains critères.



Plus d'infos ?

Participez à l'atelier d'information le **samedi 14 janvier à 11h** au Point Information Jeunesse (situé à la Passerelle), accès libre, sans inscription.

Contact : Martine Hamon

☎ 07 50 59 16 48

Radio Palabres a animé la Semaine Bleue

Le 8 octobre 2022, avait lieu l'émission Radio Palabres en présence de Yannick Meignen, 2^e adjoint Cohésion sociale, santé, emploi et communication, Didier Moyon, ancien maire, Lore Kébé-Escabasse, animatrice du service municipal Vie sociale des seniors, Martine Hamon, animatrice jeunesse au Centre social des Marais, Jean Lemesle et Yannick Marquet du groupe de travail "Vieux et alors !", animée par Florian de Radio Laser.

"Par ce temps de radio nous avons essayé de détricoter les représentations que l'on se fait de l'avancée en âge" explique Lore Kébé-Escabasse. Les questions "Comment vous voyez vous vieux ?", "À partir de quand est-on vieux ?", "Peut-on aimer vieillir ?" ont été posées lors de micro-trottoirs sur le marché de Vern-sur-Seiche. Des échanges qui ont permis de mettre en avant que pour bien vieillir, on souhaite vivre chez soi, être indépendant, avoir des projets, être entouré, avoir des activités et surtout du lien social...

VIE DES SENIORS



Le service Vie sociale des seniors, un service public innovant à destination des seniors qui vivent à leur domicile.

Avec l'allongement de l'espérance de vie, à la retraite, les seniors ont encore 25 ans devant eux dans lesquels ils souhaitent se projeter, faire des choses qui les intéressent, apprendre, s'amuser ! Créé en 2018, ce service tente de répondre à ces envies : favoriser un environnement bienveillant et à l'écoute pour éviter l'isolement et faire valoir la plus-value de leur âge, leurs compétences...

Le service met en œuvre la politique de la ville en faveur des seniors de 60 ans et plus, en partenariat avec le Centre social des Marais, le Bistrot mémoire, le Volume, le Clic'Alli'âge, la coopération Monalisa35 et grâce à l'implication de bénévoles. Il cherche à créer du lien social en proposant et coordonnant des actions

hebdomadaires, des activités ciblées et adaptées et des animations temporaires pour donner de la vie aux années et pas seulement des années à la vie !

Plus d'infos :

☎ 02 99 04 82 04

🌐 www.vernsurseiche.fr / volet seniors



À l'agenda

Séjour seniors en vacances

Dans le cadre du dispositif "Seniors en vacances", le service Vie sociale des seniors de la Ville de Vern-sur-Seiche en partenariat avec les communes de Bourgbarré, Nouvoitou, Saint-Armel et Corps-Nuds propose chaque année un voyage conventionné par l'Agence Nationale des Chèques Voyages (ANCV).

Cette année, ce séjour de 8 jours et 7 nuits à destination des personnes de 60 ans et plus, aura lieu au Village Club du soleil de Beg Meil (Finistère) du **17 au 24 juin 2023**.

Il s'agit d'un séjour en pension complète avec des activités variées et adaptées pour un montant de 442€ sans l'aide ANCV (hors frais annexe : transport aller/retour, assurance) ou de 248€ avec l'aide (calculs faits sur l'avis d'imposition).

Une réunion de présentation est organisée en mairie le **mercredi 22 février à 14h**. Les dossiers de pré-sélection seront disponibles ce jour-là. En cas d'absence, des dossiers seront disponibles à l'accueil de la mairie et des communes partenaires à partir du jeudi 23 février.

Après-midi festif des aînés

Organisé par le service Vie sociale des seniors de Vern-sur-Seiche, il sera l'occasion de voir ou revoir des gens que l'on connaît et de passer un après-midi sous le signe de la bonne humeur et de la danse.

Pour faciliter l'organisation, les personnes âgées de 70 ans et plus, et leur accompagnant, pourront s'inscrire à l'événement via un coupon d'invitation envoyé par courrier mi-février (réponse attendue avant le 10 mars 2023 au plus tard).



Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales de Vern-sur-Seiche et que vous souhaitez participer, merci de vous rendre à l'accueil de la mairie pour vous inscrire à l'après-midi festif.

Le site de l'ancienne peupleraie se renouvelle

Au sud du parc de La Touche, l'ancienne peupleraie est devenue une zone naturelle en attendant un futur aménagement.

En place depuis 30 ans environ, cette plantation de peupliers devenait vieille. Certains arbres étaient morts, malades, parasités par le gui. Certains sont même tombés, d'autres devenaient dangereux. Dans un souci de sécurité, les arbres ont été coupés. Ils ont été revalorisés en bois d'œuvre et d'énergie.

Dans un premier temps, la coupe des arbres a été faite en coupe rase. Ensuite, les souches ont été rognées. Le rognage des souches, contrairement au dessouchage (extraction complète des souches du sol), va permettre de réaménager le terrain et d'éviter l'accumulation de restes de branches ou de troncs. Cela permet également de restituer au sol la matière organique issue des souches, ce qui présente un avantage certain pour la faune du sol, les insectes xylophages et la présence

de nutriments dans le sol.

3 pistes ont déjà été abordées en commission municipale avant de définir le futur projet :

- L'Établissement Public Territorial de Bassin Eau & Vilaine propose un projet de renaturation de la zone humide ;
- Il est possible d'envisager de nouvelles plantations d'arbres, plus adaptés à une zone humide ;
- Il est également possible de laisser la nature reprendre ses droits dans cet espace.

Quel que soit le projet adopté, la municipalité confirme sa volonté de préserver cette zone humide et d'en faire un nouveau lieu naturel favorable à la biodiversité, dans le cadre de son engagement en faveur de la transition écologique.



CONSEILS DE JARDINIERS

Les alternatives aux produits phytosanitaires

La loi Labbé, entrée en vigueur depuis le 6 février 2014, encadre l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national. Depuis le 1^{er} juillet 2022, celle-ci s'applique aux propriétés privées, aux lieux fréquentés par le public et aux lieux à usages collectifs.

Pourquoi réguler l'utilisation des produits phytosanitaires ?

La plupart des produits phytosanitaires ont un effet sur la santé humaine : une exposition prolongée peut provoquer des maladies neurodégénératives (Parkinson, Alzheimer, etc.), des cancers, ou encore des déséquilibres hormonaux, pouvant mener à l'infertilité, voire la stérilité.

Ces produits ont également un effet sur l'environnement : ils constituent l'une des causes majeures des pollutions de l'eau. Ils persistent dans l'eau et finissent par contaminer l'ensemble

des êtres vivants aquatiques. Indirectement, cela a aussi un impact sur notre santé, par exemple en mangeant du poisson.

Alternative : désherbage mécanique

Désherber à la main ou à l'aide d'outils, comme le sarcloir ou la binette, est certes plus fatigant que d'asperger les mauvaises herbes de produits phytosanitaires, mais permet d'aérer le sol et de limiter l'évaporation de l'eau du sol.

Alternative : la lutte biologique

Afin de remplacer les pesticides chimiques, il est possible de s'aider des « auxiliaires » : ce sont des insectes bénéfiques pour le jardin, qui se chargeront d'éliminer les insectes indésirables. Par exemple, les larves de coccinelles vont éliminer les pucerons ou les cochenilles. Cela peut se faire en installant un hôtel à insectes dans son jardin, ou tout simplement en maintenant une haie naturelle.

La lutte biologique peut également se faire à l'aide de bactéries, comme la *Bacillus thuringiensis*, utilisée dans la lutte contre certains lépidoptères (papillons), coléoptères (scarabées) et diptères (mouches). Les appâts à phéromones rentrent également dans le cadre de la lutte biologique.

La lutte biologique comprend également les pesticides végétaux. Les plus connus sont à base d'argousier ou d'huile essentielle d'eucalyptus.

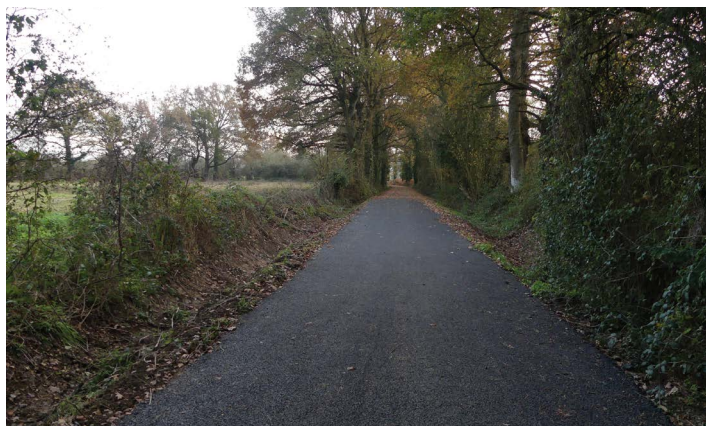
Sources :

Loi n°2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national.

Laxmishree C., Nandita S. 2017. Botanical pesticides – a major alternative to chemical pesticides : a review. *International Journal of Life Sciences*, 5. 722-729. *Generations-futures*. 2021. Alternatives aux pesticides. <https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2021/08/brochure-alternatives-2021.pdf>

Les liaisons douces se multiplient pour le confort et la sécurité des cyclistes

CADRE DE VIE



Chemin de la Bretonnière
L'aménagement du Réseau Express Vélo se poursuit

Après une première section aménagée en 2021 entre la rue du Bois de Soeuvres et le giratoire du Val d'Orson, puis une seconde section entre la zone du Val d'Orson et la Petite Bretonnière, le Réseau Express Vélo reliant Vern-sur-Seiche à Rennes, accueille une nouvelle liaison douce.

Cet automne l'aménagement de la promenade Duke Ellington, au niveau du chemin de la Petite Bretonnière, a été finalisé. Le chemin offre désormais un bel espace de promenade sécurisé pour les piétons, avec un revêtement roulant pour les cyclistes. Les enrobés réalisés sont drainants et n'auront pas d'impact particulier sur la biodiversité.



Une voie verte entre Vern-sur-Seiche et Saint-Armel.

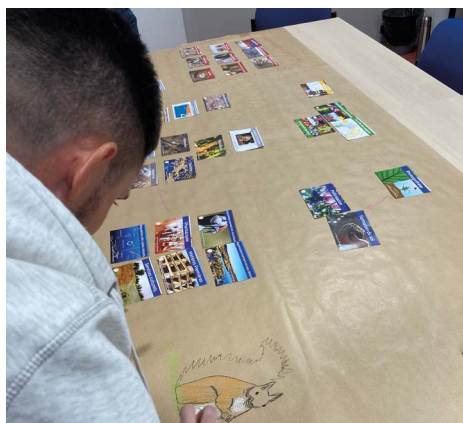
Dédiée aux piétons et aux vélos, cette voie permet de relier les bourgs des 2 communes. Elle offre une largeur de 3m et est constituée d'une piste en enrobé, ponctuellement séparée par une glissière de la circulation générale.

Une voie verte permettait déjà de relier Vern-sur-Seiche au hameau de Vaugon, puis une voie partagée, avec peu de circulation, permettait de relier la déchetterie au bourg de Saint-Armel. Avec ce nouvel aménagement, il existe dorénavant une liaison douce entre le hameau de Vaugon et la déchetterie de Saint-Armel. Au niveau du pont de Vaugon, une "écluse" (ou rétrécissement de chaussée) a été créée, offrant la priorité aux véhicules arrivant depuis le sud.

Apprenons et agissons pour la biodiversité

Le 16 novembre dernier avait lieu la journée de la biodiversité, animée par Baptiste Trény, fondateur de Créateur de Forêt. Différents temps forts ont marqué cette journée.

À l'occasion d'un atelier pour réaliser une fresque de la biodiversité, agents et citoyens ont pu se questionner sur cette notion de biodiversité : ce qu'elle est, ce qu'elle permet et ce qui la dégrade. Un moment ludique, collaboratif et visuel où chacun a laissé libre cours à son imagination pour imaginer et imagier ce qu'est la biodiversité.



« Le but était de prendre conscience des dépendances ou impacts que l'on peut avoir sur la biodiversité et de réfléchir de manière collective aux actions que l'on pourrait mettre en place pour sa préservation : consommer en intelligence, local, bio, réparer ses appareils ménagers, récupérer l'eau pluviale... » explique Sylvie Audouard, adjointe.

Si, à votre échelle, vous souhaitez agir en faveur de la biodiversité, parrainez un îlot de biodiversité et aidez-nous à replanter des arbres au lieu-dit Le Poncel. Pour participer, rendez-vous sur le site de Créateur de Forêt.

C'est par le financement d'entreprises engagées et de particuliers sensibilisés et passionnés que cet îlot de biodiversité pourra voir le jour. Avec 6 €, parrainez 1m² de biodiversité.



À l'agenda

BROYAGE, PAILLAGE
RENNES MÉTROPOLE
VOUS INFORME...

rien ne sert de
JETER
quand on peut
BROYER

**APRÈS LES FÊTES,
VEZ BROYER VOTRE SAPIN**

À Vern-sur-Seiche
Îlot des Marais,
10 chemin des Marais

À partir du 10 janvier 2023
Déposez votre sapin dans un enclos

Le 11 janvier 2023
Participez à une opération
de broyage, de 14h à 16h

**Apportez vos sacs
et repartez avec
votre sapin broyé !**

Plus d'infos :
metropole.rennes.fr
0 800 01 14 31

RENNES
MÉTROPOLE

Tout comprendre sur les règles d'attribution des logements sociaux



Pour obtenir un logement social, il vous faut d'abord en faire la demande, par exemple sur internet via la plateforme "Demande de logement social en ligne" ou déposer votre dossier dans l'une des mairies de Rennes Métropole. Pour ce faire, il faut répondre à des critères, le plus important d'entre eux étant de ne pas dépasser un plafond de ressources. Contrairement aux idées reçues, ces plafonds sont relativement élevés puisque 60 % de la population y est éligible.

Une procédure unique sur Rennes Métropole

Une fois que votre dossier est enregistré, il ne vous reste plus qu'à attendre votre tour. Les informations que vous avez indiquées dans le logiciel vous permettent d'acquérir plus ou moins de points, qui vous permettent de vous classer dans la liste des demandeurs sur notre commune.

Lorsqu'un bien se libère, le bailleur informe le CCAS via le logiciel. Le CCAS procède alors à la recherche de candidats correspondant au bien proposé. Conformément à la procédure établie, nous choisissons les candidats par ordre de priorité dans la liste.

Il existe cependant la possibilité pour notre commune de passer des dossiers

prioritairement, sous certaines conditions. C'est ce que l'on appelle « les dérogations ».

Une commission a été mise en place par le CCAS. Elle étudie les demandes qui concernent un rapprochement du lieu de travail pour des Vernois, un changement de taille de logement, un divorce ou une séparation... La commission pourra déposer tout au plus 3 ou 4 demandes de dérogation auprès de Rennes Métropole dans l'année.

Actuellement 3 608 demandes sont enregistrées pour la commune de Vern, tous types de logements confondus.

25 logements se sont libérés depuis le début de l'année 2022, contre 36 en 2021 dans le parc HLM (aucun logement neuf).

Tiers-lieu*, mise en place d'une fabrique citoyenne

Le CCAS de la Ville de Vern-sur-Seiche souhaite créer un tiers-lieu dont l'objectif est de favoriser de nouvelles opportunités d'échanges entre les habitants.

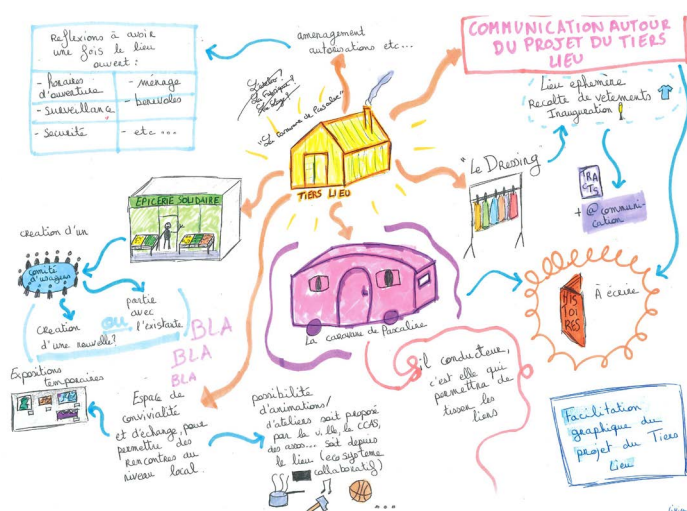
La participation d'habitants volontaires aux côtés du CCAS et de ses usagers vise à permettre d'explorer et d'expérimenter de nouvelles formes d'interactions sociales, dans un esprit de convivialité et de solidarité.

L'objectif sera de co-construire le futur lieu avec ces volontaires et les partenaires de la commune, les élus, les associations locales, etc.

Cette démarche d'innovation sociale favorisera l'émergence de nouvelles idées qui seront mises en œuvre de manière itérative et expérimentale.

Une première pierre a déjà été portée à l'édifice, avec la création récente du Dressing pour tous « La Caravane de Pascaline » installé provisoirement dans les locaux de l'ancienne griffe solidaire à La Chalotais.

De nouveaux services seront ainsi proposés par cette fabrique citoyenne, et viendront enrichir ce tiers-lieu.



Si vous êtes intéressés par l'innovation sociale, les relations sociales, et que vous souhaitez apporter votre dynamisme et vos idées à votre commune, rejoignez la fabrique citoyenne.

Pour plus de renseignements :

Corinne Chevrier Lair - CCAS

02 99 04 82 10

corinne.chevrier@vernsurseiche.fr

* Tiers-lieu :

Les Tiers-lieux sont des espaces physiques pour faire ensemble et sont les nouveaux lieux du lien social, et des initiatives collectives. Les tiers-lieux constituent un formidable levier pour créer des liens et favoriser les partenariats, l'innovation entre les acteurs qui poursuivent des objectifs communs pour leur territoire.

Mineurs non accompagnés cherchent familles solidaires

SOLIDARITÉS

Le dispositif « Familles solidaires » du Département d'Ille-et-Vilaine permet à des familles bretonnes de parrainer et/ou d'accueillir des mineurs ou jeunes majeurs non accompagnés (jeunes autonomes de plus de 16 ans et moins de 21 ans).

Les Mineurs Non Accompagnés (MNA) sont des jeunes de nationalité étrangère arrivés seuls sur le territoire français sans ressources et isolés de leurs familles. Ils sont pris en charge par le Département dans le cadre de sa mission de protection de l'enfance. Concrètement, le parrainage permet de proposer à un jeune des temps de répit par rapport à la vie en collectivité et de tisser des liens localement : accueil pour un repas en famille, sortie, activité de loisirs, soutien scolaire...

« Cela m'aide beaucoup de savoir que je ne suis pas seul. » confie Tidiane, parrainé par une famille rennaise. Pour sa marraine, le retour est aussi très positif : « Le courant est passé. Il nous apporte beaucoup de joie et notre relation est construite sur la liberté. ».

Plusieurs jeunes sont concernés et intéressés par un parrainage à Vern-sur-Seiche.

Vous souhaitez en savoir plus ou vous souhaitez proposer un parrainage ?

Rendez-vous sur

🌐 www.ille-et-vilaine.fr/familles-solidaires et découvrez l'histoire de Mustafa, parrainé par Marie-André depuis plusieurs années ou contactez le Département par mail à famillessolidaires@ille-et-vilaine.fr.



2^e édition du tournoi de football Coallia

Le 29 octobre avait lieu un tournoi de football organisé par l'association Coallia, mobilisée pour les Mineurs Non Accompagnés.



Au total, 70 jeunes répartis dans 6 équipes de 8 joueurs (2 équipes pour les Côtes d'Armor, 2 équipes pour Rennes et 2 équipes pour Vern-sur-Seiche) se sont affrontés sous les acclamations des supporters et éducateurs.

La finale a été remportée par l'équipe Samida 22 avec un score de 2 buts à 0 face à l'équipe vernoise Brasaat 1. L'équipe Guillaudot Rennes s'est retrouvée au pied du podium.

Le tournoi s'est déroulé dans un bon esprit et avec de belles actions footballistiques.

L'ensemble des participants a reçu une médaille et l'équipe gagnante une magnifique coupe. Elle sera remise en jeu lors du prochain tournoi.



Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

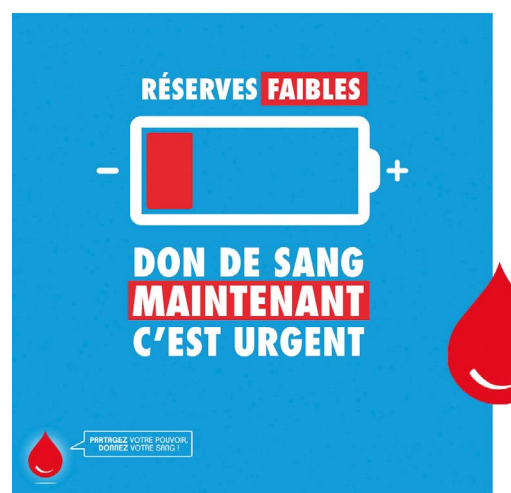
Donner son sang est un geste simple et solidaire qui permet de soigner 1 million de patients chaque année.

Pour que les réserves soient reconstituées régulièrement, il est donc essentiel que les donneurs se mobilisent chaque jour.

La prochaine collecte aura lieu le :

Lundi 20 février,
de 14h30 à 19h,
à la salle des fêtes de La Chalotais.

Collecte sur rendez-vous : 🌐 dondesang.efs.sante.fr



Dans cette rubrique, nous vous présentons à chaque numéro, deux élus du conseil municipal. Qui sont-ils ? Quels sont leurs centres d'intérêt ? Que font-ils dans la vie ? Qu'apprécient-ils dans leur commune ? Une occasion pour vous de mieux connaître celles et ceux qui vous représentent.

■ Monique Lenormand, 1^{re} adjointe au maire

Vernoise depuis 1990.

Quartier : Perrières

Âge : 75 ans

Profession : chef d'entreprise et fondatrice d'une usine dans l'agroalimentaire, à la retraite

Centres d'intérêt : le jardinage et les arts (peinture)

Délégation : Administration générale, finances, ressources humaines et devoir de mémoire.
Conseillère communautaire



" Autrefois domiciliés à Pacé, mon époux et moi avons emménagé à Vern-sur-Seiche pour nous installer à mi-chemin entre nos deux lieux de travail : Laillé et Cesson-Sévigné.

Nous avons eu la chance extraordinaire de trouver la maison dans laquelle nous vivons encore aujourd'hui et que je souhaite quitter le plus tard possible.

Vern-sur-Seiche est devenue ma ville d'adoption, puis celle de ma famille, puisque mon frère est venu s'installer aussi à Vern, ainsi que ma nièce et sa famille.

Je me suis engagée en tant qu'élue municipale, car je souhaitais continuer à me rendre utile, après 18 années passées en tant que bénévole, présidente de chambre au Tribunal de Commerce de Rennes. Il m'a semblé que mon expérience professionnelle pouvait servir pour animer la commission des ressources humaines et de la finance.

Je suis quelqu'un de plutôt anticonformiste et je le revendique. Je ne suis pas dans la parole unique, mais j'aime convaincre, défendre mes idées et essayer de rallier les autres à ma cause. Ceci étant dit, je reste démocrate et modérée. Je respecte donc toujours les décisions de la majorité.

Durant ce mandat, j'aimerais réussir à faire de Vern une ville agréable à vivre en veillant notamment à ne pas trop densifier le territoire. J'ai plus d'affinités avec les grands projets. J'ai un gendre spécialisé dans la peinture qui me dit toujours qu'il vaut mieux collectionner de belles et grandes pièces plutôt que de multiplier les petites. J'aime bien cette philosophie. "

■ Thierry Martineau, 4^e adjoint au maire

Vernois depuis 2012.

Quartier : centre-ville

Âge : 58 ans

Profession : professeur de sciences économique et sociale

Famille : marié, 3 enfants

Centres d'intérêt : cinéma, musique, politique

Délégation : Éducation, petite enfance, jeunesse et économie



" C'est en quelque sorte le hasard qui m'a amené à Vern-sur-Seiche. À l'époque je travaillais à Rennes mais j'habitais à Nantes. Une collègue m'a parlé d'un logement qu'elle louait à Vern et j'y ai vu l'occasion de me rapprocher de mon lieu de travail.

Ce que j'aime particulièrement à Vern-sur-Seiche c'est la proximité avec Rennes. À Vern, il y a aussi un cadre de vie préservé, une nature verdoyante, une vie associative riche, une proximité avec les commerces. Il y a un esprit.

Mon engagement est une suite logique à ma vie. L'engagement syndical, associatif, politique, c'est toute ma vie.

J'ai un lien très fort avec ma commission puisqu'elle correspond totalement à qui je suis. Il existe une logique entre mon parcours professionnel et ma commission.

L'éducation, l'enfance, la jeunesse... sont des sujets qui me tiennent particulièrement à cœur car c'est l'avenir de notre commune et un sujet de préoccupation centrale dans nos vies personnelles.

L'économie, les commerces, les entreprises... sont également essentiels pour créer du lien social.

Je pense que l'éducation et l'économie ne doivent pas être dissociées car ensemble ils font vivre Vern et rassemblent les Vernois. "

MAJORITÉ ●●● Vern avec Vous

La France continue de bénéficier du **rebond de l'économie** qui a suivi la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. Pourtant, les **bouleversements** qui se sont produits en début d'année, tels que la **guerre en Ukraine** ou la **crise énergétique** font naître des inquiétudes chez les Français.

Dans son **rapport du 12 octobre 2022 sur l'état de la France 2022**, le CESE (Conseil Economique, Social et Environnemental) appelle à une réorientation de l'investissement public pour plus de justice sociale et en faveur de la transition écologique.

Le **taux d'emploi** des 15-64 ans n'a jamais été aussi élevé depuis 2008. Le **taux de chômage** est descendu à son plus bas niveau depuis 2008.

Toutefois, la pandémie du Covid et la crise économique liée à la guerre en Ukraine ont aggravé le **déficit public**, et l'**endettement des entreprises**

françaises augmente de manière continue, tout comme l'**endettement des ménages**, légèrement supérieur à la moyenne de la zone euro.

Les **inégalités sociales** restent importantes. Globalement, on constate un niveau de satisfaction de la vie des Français relativement peu élevé, la France se situant au 15^e rang des pays de l'UE.

Sur le plan écologique, l'**empreinte carbone** de la France tend à stagner à 6,8 tonnes de CO₂ par habitant, un niveau supérieur à la moyenne mondiale (4,4t), mais inférieur à la moyenne européenne (7,8t).

Face à ces constats, le CESE dresse une liste de **19 recommandations** parmi lesquelles :

- **instaurer une contribution de solidarité exceptionnelle, au niveau européen, des entreprises** qui ont bénéficié de la situation récente ;

- **éviter le recours aux politiques de rigueur budgétaire ;**

- **augmenter les moyens financiers et humains pour renforcer la présence des services de l'État dans les territoires**, ainsi que la qualité et l'accessibilité des services pour tous ;

- **privilégier des solutions qui associent le maintien du pouvoir d'achat pour les plus pauvres à court terme et la préparation de la transition écologique à moyen terme.**

Notre commune contribuera, à son niveau, à une plus grande justice sociale, au respect de l'environnement, au dynamisme économique et au mieux vivre ensemble, grâce aux projets prévus en 2023 qui seront présentés dans un prochain numéro du Vivra'.

MINORITÉ ●●● Continuons d'agir

Nos souhaits pour 2023

2022, une année qui a vu revenir la guerre à notre porte, la crise environnementale et énergétique amplifiée et le pouvoir d'achat amputé. Formulons ensemble le vœu de dépasser collectivement tout cela.

En ce début d'année 2023, nous adressons aux Vernoises, Vernois, tous nos vœux de santé, de réussite et de bonheurs. À M. le maire et son équipe majoritaire, pour notre commune, nous souhaitons adresser les vœux suivants :

Que les citoyens et les élus de la minorité puissent prendre part aux choix politiques par la mise en place d'une véritable démocratie participative associant les vernois et par la tenue de commissions municipales régulières.

Qu'une vraie ligne politique soit définie pour la petite enfance et l'enfance, en assurant un soutien financier pérenne au multi-accueil Berlingot, en recrutant une ATSEM par classe afin de favoriser les conditions d'apprentissage des jeunes enfants et en assurant la formation des animateurs périscolaires.

Qu'une politique de solidarité soit affichée en concrétisant le projet de pôle social mais aussi en poursuivant l'accueil et l'accompagnement des populations déplacées (notamment des mineurs non accompagnés).

Qu'une politique énergétique ambitieuse soit engagée sur ce mandat afin de permettre la rénovation de nos bâtiments publics tout en installant des projets de production locale d'énergies renouvelables.

Que les effectifs municipaux se stabilisent. La minorité est en effet préoccupée par les nombreux départs des agents depuis 2020. Plusieurs postes ne sont aujourd'hui pas pourvus au sein de la collectivité (responsable équipe périscolaire Noël du Fail, responsable enfance-jeunesse, responsable du centre culturel du Volume, animateurs périscolaires, chargé d'équipe espaces verts, ...). Quelles en sont les raisons ?

En octobre 2022, nous avons accueilli Maxime Leguay au sein de notre équipe, suite au départ de notre collègue Didier Moyon (maire de 2012 à 2020) qui a souhaité mettre fin à sa fonction d' élu.

Sonia Aréna, Jacky Daviau, Sandrine Destouet, Christian Divay, Maxime Leguay, Dominique Rocher, Stéphane Simon.

Retour sur le séjour à Schwalbach

69 vernois se sont déplacés du 24 au 27 novembre 2022 à Schwalbach pour fêter le 30^e anniversaire du jumelage. Ils ont été accueillis chaleureusement par les familles.

Pour beaucoup des participants c'était la première visite dans notre ville jumelle et tout le monde était enchanté.

Un programme varié et intéressant avait été préparé :

- Participation à l'ouverture du marché de Noël de Schwalbach ;
- Visite guidée de Saarlouis ;
- Visite d'une ancienne mine et de son musée ;
- Montée du Terril sur lequel a été

érigé le " Saar Polygon " ;

- Visite de l'ancienne station de radio Europe 1 ;
- Visite du monument d'Europe à Bous ;
- Concert des chorales de Vern-sur-Seiche et de Schwalbach avant la soirée officielle.

La municipalité, au nom de la ville de Vern-sur-Seiche, a également eu le plaisir d'offrir une oeuvre de Philippe Sidot et Charlotte Carsin. Cette sculpture joyeuse et

pétillante, représentant un cheval, avait été colorée avec beaucoup d'enthousiasme et de créativité par les enfants des écoles vernoises en compagnie de Philippe Sidot.

Une volonté partagée par les équipes municipales et les comités de jumelage permet aujourd'hui de faire vivre ces échanges et notre amitié franco-allemande. Il est plus qu'important de continuer à renforcer notre jumelage en mobilisant le plus grand nombre, notamment les jeunes, et en lui donnant du sens.



Le Comité de jumelage vous invite au voyage



Le Comité de jumelage organise une nouvelle édition de sa « Cuisine du Monde », **samedi 4 février, de 11h30 à 13h**, à la salle des fêtes de La Chalotais. L'objectif est de partir à la découverte de la gastronomie et de la culture de Vernois de différentes origines.

Une quinzaine de stands seront installés avec un espace de convivialité permettant aux visiteurs un moment de dégustation des spécialités des différents pays représentés. Chacun pourra valoriser ses influences et son originalité, dans un esprit de dialogue et de partage.

■ Entrée gratuite avec participation au chapeau.

Le Comité de jumelage est en réflexion sur l'organisation d'une soirée solidaire pour terminer cette journée en beauté. Une communication sera faite ultérieurement.



Bourse aux livres et aux collections, une démarche innovante : 3 associations, 2 projets

L'ÉCHO DES ASSOS

Sensibiliser le public à la solidarité internationale, et promouvoir la philatélie et les collections, sont les deux projets qui animent les associations Vern à Travers le Monde, le Philatelic'club et le Philapostel Bretagne.

► Vern à Travers le Monde (VTM) est une association de Solidarité Internationale bien connue des Vernois. Les énormes besoins des populations défavorisées à Madagascar ou au Sénégal l'amènent à multiplier les actions de sensibilisation sur la Métropole rennaise.

► Le Philatelic'Club de Vern réunit quant à lui des passionnés de philatélie et de numismatique, et souhaite se faire connaître davantage auprès du public.

► Philapostel Bretagne enfin, réunit les collectionneurs de notre belle région et leurs passions, organise réunions et manifestations autour du timbre, de la carte postale, des capsules ... et est soucieuse d'élargir son audience.

Et pourquoi ne pas partager nos idées, réunir nos forces, et réaliser des actions en commun ? C'est la démarche que nous avons eue pour vous proposer cette Bourse aux livres et aux collections

**Dimanche 29 janvier,
de 9h à 17h,
à la salle des fêtes de La
Chalotais.**

Vous pourrez y acheter ou échanger timbres, cartes postales, capsules, livres et vieux papiers, fèves, monnaies, ainsi que de nombreuses autres collections. Vous pourrez également vous informer sur les actions de nos associations, et même gagner des lots avec notre tombola gratuite chaque heure de la journée.

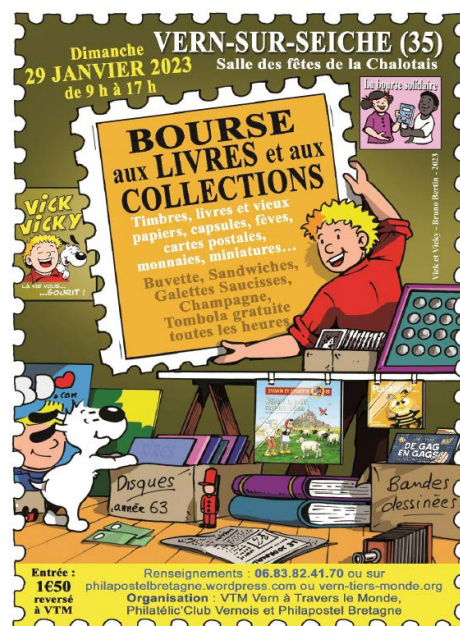
Alors Collectionnez solidaires, et venez nombreux nous rencontrer à cette occasion !

Renseignements :

☎ 06 83 82 41 70

🌐 <http://philapostelbretagne.wordpress.com>

🌐 <http://vern-tiers-monde.org>



■ Entrée : 1,50€ minimum, reversé intégralement sur une action de Vern à Travers le Monde.

Gratuit pour les moins de 16 ans.

■ Buvette – Champagne – Restauration rapide – Galettes-saucisse.

■ Parking - Accès handicapés – Toilettes publiques

Bienvenue à Matthias Baurie, nouvel animateur de la ludothèque

Lieu de partage, de découverte et de rencontre, la ludothèque regroupe 800 jeux et jouets divers et variés qui vous attendent quel que soit votre âge. Après avoir réalisé une formation d'animation socio-culturelle et de ludothécaire Matthias est le nouveau ludothécaire et directeur adjoint du centre de loisirs, du Centre Social des Marais.

" Issu d'une famille de grand joueur, ma passion pour le jeu est comme un virus familial ! J'ai toujours joué dès mon plus jeune âge, et c'est une passion que je veux transmettre.

J'adore animer les jeux, partager et faire découvrir aux gens des nouveautés ou des grands classiques. Je trouve que le jeu est un magnifique outil de rencontre et de plaisir. Il possède à la fois un aspect éducatif et culturel. Le jeu est une culture ludique et j'aime le rendre vivant.

À la ludothèque, mes missions sont nombreuses. J'accueille des scolaires de différentes écoles de Vern-sur-seiche. Dans le cadre de certains projets, j'aménage des jeux en extérieur, comme pour l'inauguration du parc dans le quartier des Hauts de Gaudon. Et bien sûr, je conseille et anime des parties de jeux et j'essaie d'attiser la curiosité des personnes en mettant en avant des nouveautés et coups de cœur.



Dans l'avenir, je souhaiterais sortir des murs et développer les animations en extérieur, recréer du lien grâce au jeu en recherchant des nouveaux espaces où l'on peut jouer tels que les EHPAD. Je voudrais également développer le stock de la ludothèque et l'alimenter plutôt en jouets.

J'aimerais préciser que je ne suis pas tout seul, il y a avec moi une grosse équipe de bénévoles dont certains sont là depuis la création de la ludothèque, c'est un vrai travail collectif ! "

■ Horaires hors vacances :

Mardi : 16h30-18h

Mercredi : 14h-18h

Samedi : 15h-18h

1^{er} samedi du mois :
10h-12h / 15h-18h

■ Horaires vacances :

Mercredi : 14h-18h

■ Contact ludothèque :

☎ 02 99 62 83 27



RÉSIDENCE SERVICES SENIORS

**UN CADRE IDÉAL
POUR VOTRE RETRAITE
À CHANTEPIE !**

- Une belle adresse aux portes de Rennes.
- Appartements à louer du studio au 3 pièces.
- Restaurant, piscine, salon détente, salon de coiffure...
- Animations, astreinte 24h/24, services à la personne...

**DÉCOUVREZ
LE CONCEPT
OVELIA**



02 57 67 51 51

LE PATIO MARGOT - 2 allée Clarissa Jean-Philippe

www.ovelia.fr



stéphaneplaza
immobilier

02 85 73 00 00

**52 rue de Bray
CESSON-SEVIGNE**

Votre interlocuteur :
Jean-Baptiste VOISIN

NOUS AUSSI ON PEUT
METTRE DES
PAILLETTES DANS
VOTRE VIE,
CONTACTEZ NOUS !

B I V E N U E

● Agriconfor

Vente en ligne de matériel agricole d'occasion.

📍 11, rue du Bois de Soeuvre

✉ agence1.fr@agrimonfor-connect.com

☎ 06 51 76 65 34

🌐 www.agrimonfor-connect.com

● Breizh Sapins de Noël

Culture et élevage.

📍 1B, chemin des Ponts Poiriers.

● Story Time

1^{er} lieu instagrammable de France.

📍 2, rue du Bois de Soeuvres

🌐 www.story-time.fr

● Détente et sens

Institut de massage.

📍 7, place de la poste

☎ 06 28 92 56 73

PROCHAINE PARUTION DU MAGAZINE :
MARS-AVRIL 2023

RÉSERVEZ VOTRE ENCART PUBLICITAIRE
AVANT LE 31 JANVIER 2023

☎ 02 99 04 82 28

✉ communication@vernsurseiche.fr



E.Leclerc
Vern / Val d'Orson

VOTRE E.LECLERC VERN/VAL D'ORSON S'ENGAGE

VOTRE MAGASIN
ARRÊTE LES
PROSPECTUS
EN BOÎTE
AUX LETTRES
**PAS LES
PROMOTIONS !**



TOUS
NOS CATALOGUES
SONT ICI !



LE WELCOME

Restaurant et traiteur



Nouveau propriétaire depuis juin 2022

NOS FORMULES

Service midi du lundi au vendredi midi à partir de 11h30

- Formule 2 plats avec café **13 €**

(Buffet d'entrée ou de dessert + plat au choix + boisson)

- Formule 3 plats avec café **14,10 €**

(Buffet d'entrée + plat au choix + buffet des desserts + boisson)

NOS PLANCHES A EMPORTER

A partir de 4 personnes

- Planche apéritif **10 €/pers**

- Planche dinatoire **16 €/pers**



@ lewelcome35

f Le Welcome

Le Clos Berquet
35770 Vern-sur-Seiche
02.99.62.83.18
lewelcome35@gmail.com

Du lundi au vendredi
De 7h00 à 17h00
**Le soir et le week-end pour
groupe (sur réservation)**



**Audrey
DI CICCO**

Conseillère en immobilier

07 50 49 66 11

audrey.di-cicco@iadfrance.fr

Vern-sur-seiche & alentours (35)

Suivez-moi f i in

iadfrance.fr

El, mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS IAD France immatriculé au RSAC de Rennes sous le numéro 820858769 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS.

Detente & Sens

Salon Bien Être et Bien Naître

Ouvert du Mardi au Samedi de 10h00 à 19h00

7, place de la poste

35770 Vern sur Seiche

Amélie Bechet

06 28 92 56 73

detente.et.sens@gmail.com



Le conseil municipal et le personnel communal vous adressent leurs
meilleurs vœux
pour

2023



Mairie de Vern-sur-Seiche

22, rue de Châteaubriant
CS 47118
35771 Vern-sur-Seiche cedex
Tél. 02 99 04 82 04
mairie@vernsurseiche.fr



Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi
vendredi
Samedi

- 9h-12h / 14h-17h30
- 9h-12h / 14h-17h30
- 9h-12h / 14h-17h30
- 9h-12h
- 9h-12h / 14h-17h30
- 10h-12h (*permanence état civil*)